
Communiqué de presse – 10 mars 2013

Taxes d'études : Victoire fédérale pour Mathias Reynard

Suite à la décision du Conseil des EPF de doubler les taxes d'études, notre conseiller national, Mathias Reynard, a combattu avec force, conviction et succès cette décision profondément injuste au regard de l'égalité des chances.



Mathias Reynard
Conseiller national

« Le Conseil des EPF n'a pas eu d'autres choix que de faire marche arrière face à la pression populaire »

Dès son arrivée au Conseil national, Mathias Reynard s'est engagé avec conviction contre l'augmentation des taxes d'études dans les EPF, les Universités ou les Hautes Ecoles.

L'an dernier, le Conseil des EPF avait annoncé sa volonté de doubler les taxes d'études, malgré une forte mobilisation estudiantine et politique. Cette décision aurait naturellement eu des conséquences dramatiques pour l'égalité des chances et l'accès aux études pour toutes et tous. De plus, une telle augmentation des taxes serait particulièrement problématique pour les jeunes Valaisan-ne-s et leurs familles, qui doivent déjà supporter des coûts importants pour faire des études hors du canton.

Face à l'engagement sans relâche de Mathias Reynard et la forte pression qu'il a exercée avec quelques-uns de ses collègues, le Conseil des EPF a fini par annoncer suspendre sa décision de doublement des taxes. Une solution pragmatique est actuellement en discussion.

Le PSVR est fier de cette victoire essentielle pour son plus jeune conseiller national, après des mois d'engagement de sa part sur ce dossier. Les jeunes Valaisan-ne-s pourront donc demain encore s'inscrire dans les Ecoles Polytechniques Fédérales demandant des taxes abordables.

L'accès aux études reste une priorité pour le PSVR, qui continuera de se battre pour réduire les inégalités qui subsistent encore dans ce domaine.

PARTI SOCIALISTE DU VALAIS ROMAND

Adresses de contact :

- Mathias Reynard, Conseiller national – mathias.reynard@parl.ch